

Le Musée du Civisme Environnemental

Apothéose des mandatures Cannoises de Monsieur Lisnard



Reconnaissons à notre maire sa noble ambition pour un développement harmonieux et intelligent de notre belle péninsule Laubeuf



L'excellence cannoise se lit dans la qualité de ses espaces publics



Vue perspective vers l'Ouest depuis l'accès à l'aire de carénage. A gauche, l'entrée du Musée du Civisme Environnemental.
Au fond, l'horizon découpé du massif de l'Estérel. Au premier plan, l'Esplanade des Maréchaux"* avec son miroir d'eau.

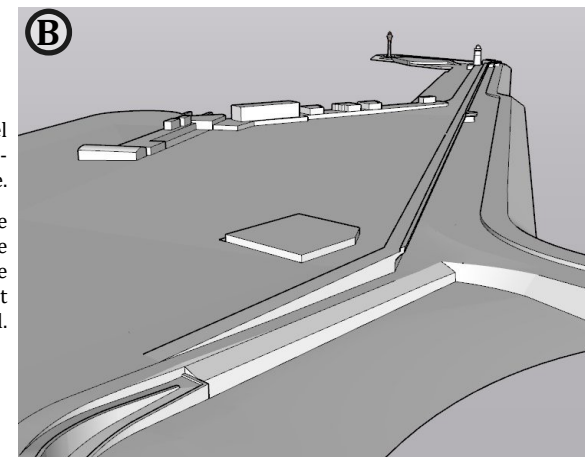
* L'appellation « Esplanade des Maréchaux » a finalement été préférée à celle d'« Esplanade Leclerc » par souci d'équité entre les libérateurs de la France.



Vue perspective de la péninsule Laubeuf en 2019 selon GoogleMaps

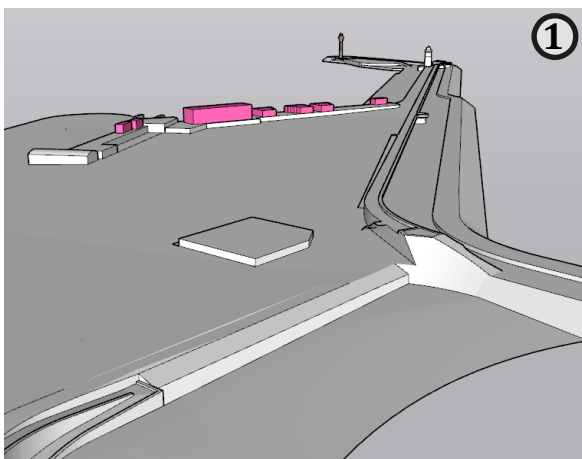
Phasage de construction du musée

- 1) Mur anti-houle légèrement dévié sur l'épi
- 2) Retrait des préfabriqués
- 3) Destruction vieille digue et blockhaus
- 4) Création d'un terminal portuaire
- 5) Plateau arasant la nouvelle digue
- 6) Décalottage de la station de relevage



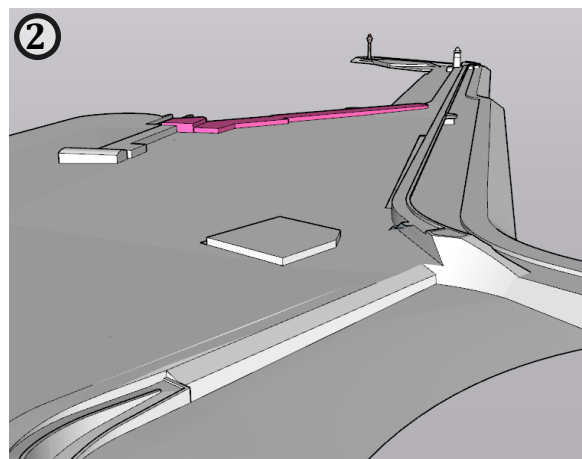
Tracé officiel du mur anti-houle.

On remarque la rampe PMR le prolongeant vers le Nord.



① Tracé légèrement dévié du mur anti-houle sur l'épi de la plage.

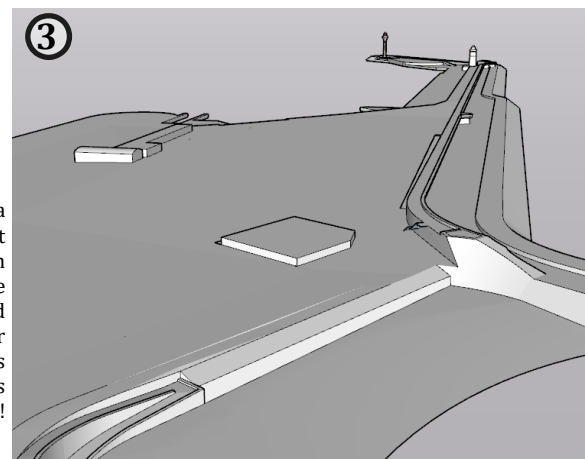
Le tracé officiel selon la figure B ci-dessus à droite a heureusement été rapidement écarté au profit d'une implantation protégeant mieux les terres émergées avales dont la plage.



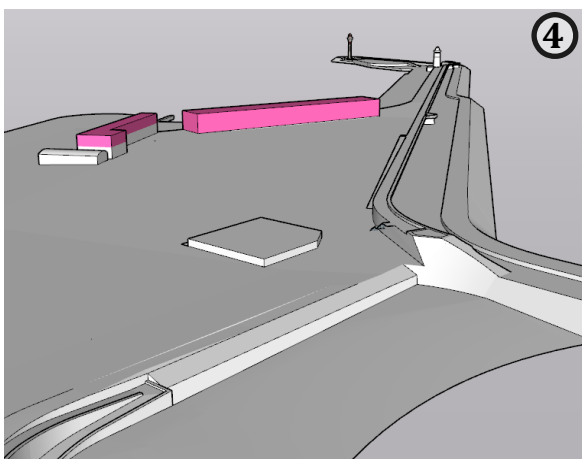
②

Retrait des préfabriqués (en rose sur la figure n°1)

Destruction de la vieille digue et du blockhaus (en rose sur la figure n°2). Il est grand temps de retirer ces équipements inutiles depuis l'après-guerre !



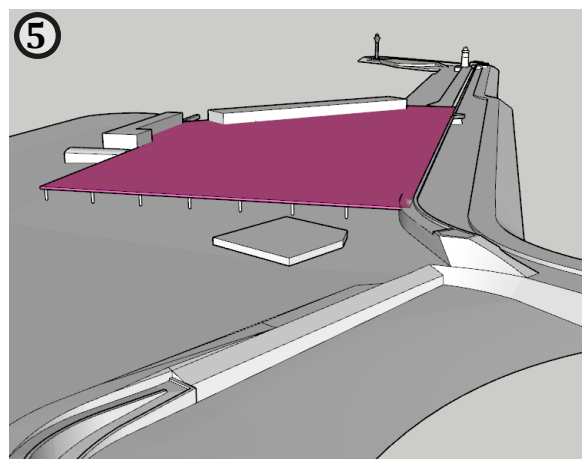
③



④

Édification d'un terminal portuaire R+1 ébauché ci-contre à gauche par le parallélépipède rose en retrait pour offrir un quai plus large aux usagers.

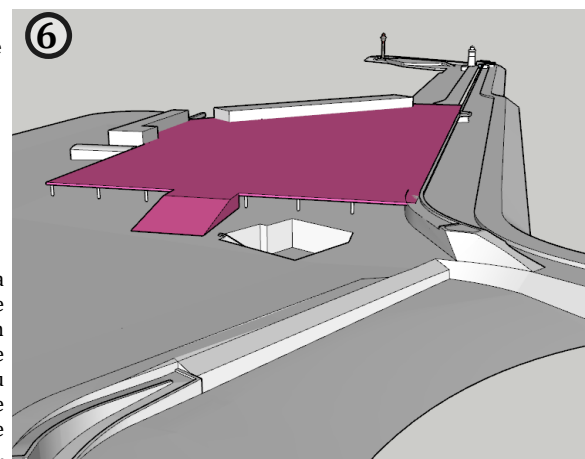
Ré-haussement d'un niveau du bâtiment en forme de « L » situé à l'Est du terminal portuaire sur l'aire de carénage.



⑤

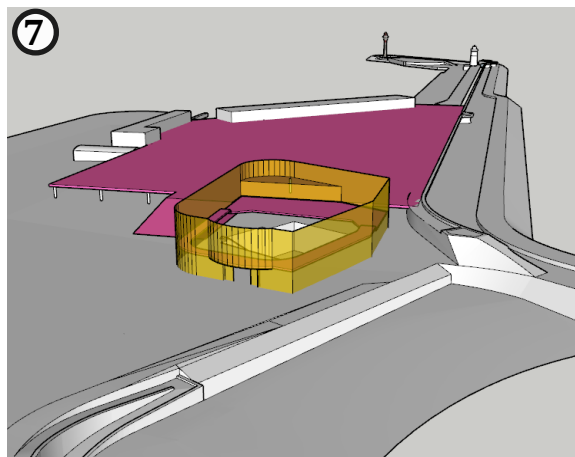
Réalisation d'un plateau d'un hectare arasant la nouvelle digue recouvrant un parking et les extensions souterraines du musée et de la salle polyvalente

Décalottage de la station de relevage des égouts. Création d'une rampe d'accès au plateau constituée d'une chaussée bordée de trottoirs.



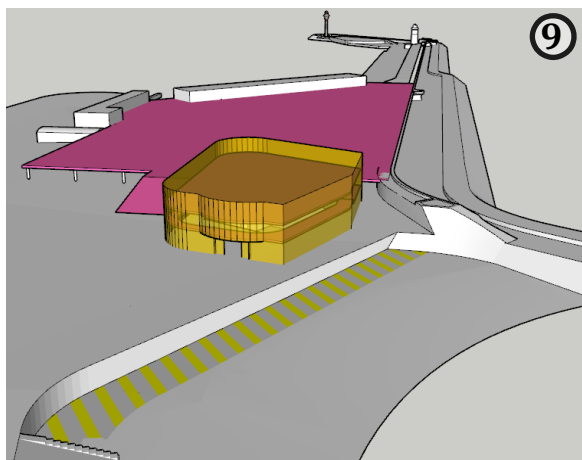
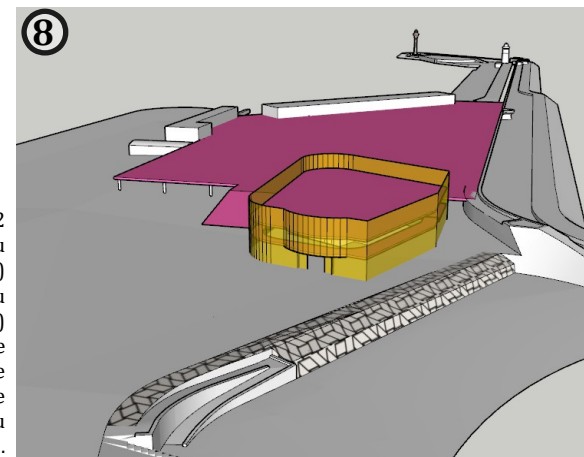
⑥

- 7) Édification du musée autour de la fosse
- 8) Planchers du musée
- 9) Retrait des enrochements et de la rampe
- 10) Variante sur trait de côte existant
- 11) Variante avec creusement du trait de côte
- 12) Les abords du musée selon 2ème variante



Édification du musée autour de la fosse découverte exposant au public les pompes de refoulement des égouts

Création des 2 planchers du bâtiment : (1) mezzanine du musée et (2) plancher de la salle polyvalente panoramique indépendante du musée (1000 m2).



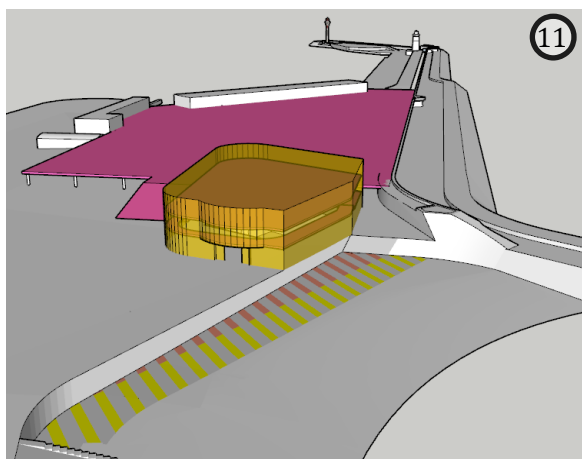
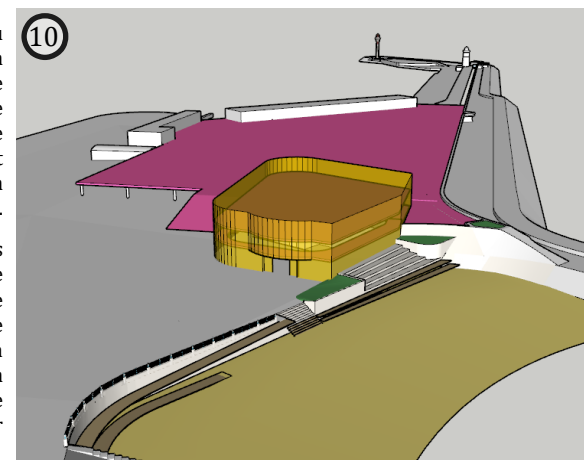
Retrait des enrochements et de la rampe handicapés existante. Réalisation d'un mur de soutènement en prolongement de celui des 12 kilomètres des plages de la baie. Dans cette première variante, le trait de côte actuel est préservé. Les hachures jaunes représentent la surface gagnée au profit de la plage.

Le trait de génie du maire est d'avoir su transformer un obstacle en atout : la station de relevage en musée !

Sa situation exceptionnelle à la jonction de la péninsule avec la baie et le vieux port fera du futur Musée du Civisme Environnemental le phare de l'attractivité culturelle et commémorative du bassin cannois

Les abords du musée sur la plage. Dans cette première configuration, le trait de côte est maintenu à sa place actuelle.

Les gradins pourraient être affectés à une plage municipale gérée en association avec la buvette du musée et sa terrasse sur le plateau.



Variante du retrait des enrochements ci-dessus avec élargissement en profondeur de la plage par creusement du trait de côte existant (hachures rouges)

Configuration générale des abords du musée avec la place des Maréchaux formant parvis.

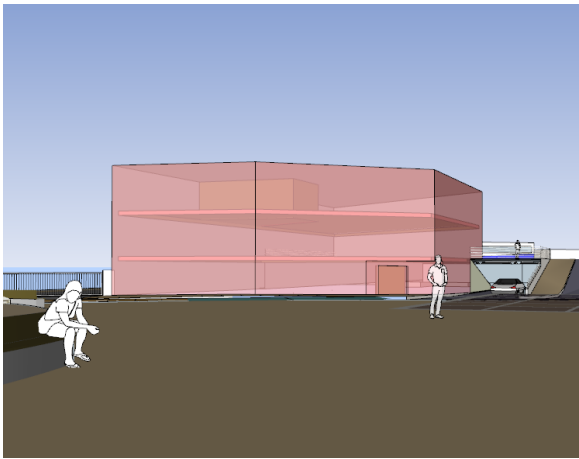
Il s'agit de la variante avec élargissement de la plage en profondeur par creusement du trait de côte. La zone hachurée rouge de la figure n°11 représente la surface creusée, soit, 190 mètres carrés. La surface au profit de la plage (hachures rouges et jaune ci-contre à gauche) mesure 600 m2.

On aperçoit l'accès au parking sous dalle.



Dans cette seconde variante par rapport à celle de la figure n°10 ci-dessus, les gradins sont démontables et amovibles.

La couverture du présent rapport montre la configuration des abords du musée avec la plage selon la configuration de la figure numéro 10 ci-dessus

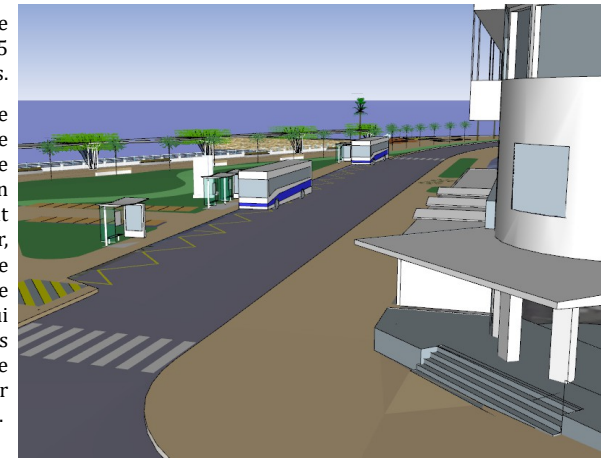


En vis à vis du musée, par delà la voie médiane péninsulaire, s'élève son pendant sous forme d'un bâtiment administratif R+2 abritant les locaux d'accueil des nombreux touristes transitant vers le véritable pôle multimodal Terre-Air-Mer qu'est la péninsule Laubeuf de par ses quais d'embarcation, son hélistation et sa gare routière.

On y décompte des locaux pour la prudhommerie, pour le service des douanes, pour l'accueil des baptêmes en hélicoptère, un office du tourisme les guichets du parking, des locaux d'accueil des autocaristes et des croisiéristes et, plus généralement des bureaux de la Ville et de la CCI,

Le long du boulevard Jean Hibert, on trouve un quai d'autobus d'une longueur de 75 mètres permettant d'accueillir 5 cars.

Si on se réfère au plan officiel de la ville présenté dans le cadre de l'enquête publique du mois de juillet 2017, ce simple quai répondrait aux besoins en emplacements d'autobus tels qu'ils y sont figurés sur ce plan officiel qui, à ce jour, 25/11/20, est toujours affiché sur le chantier. Toutefois, une ambiguïté demeure sur la fonction de certains d'entre eux qui semblent destinés à des emplacements d'autobus d'astreinte. Si cette hypothèse est bonne, ces derniers pourraient trouver place sur la dalle péninsulaire.



Les choix judicieux des aménageurs du Square Hibert

(1) Préservation de l'aire ovale

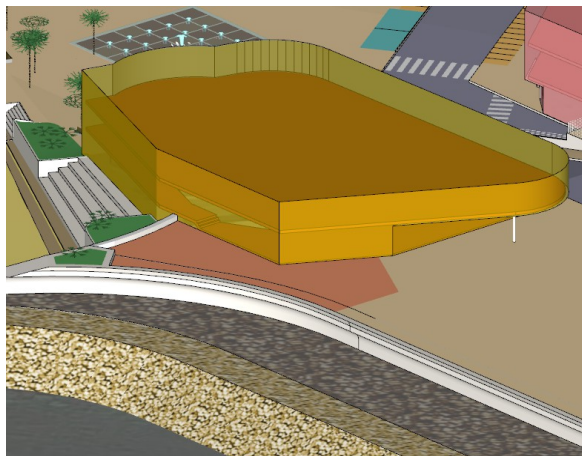
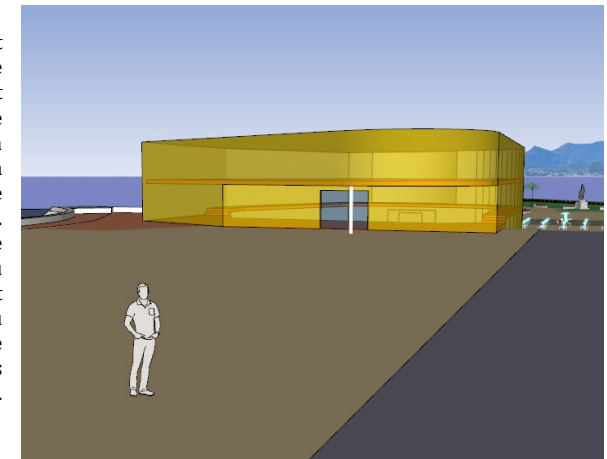
(2) Végétalisation de l'aire ovale

(3) Regroupement des stèles mémorielles

(par ordre chronologique, la stèle en hommage aux cannois engagés dans la bataille de Barfleur – la Hougue, la stèle en hommage aux marins disparus et les quatre stèles maréchaux)



Vue d'aspect depuis la dalle du bâtiment musée/salle polyvalente. On voit, ici, l'accès à la salle polyvalente. Rappelons que l'entrée du musée se fait par le parvis au niveau de l'esplanade des Maréchaux.



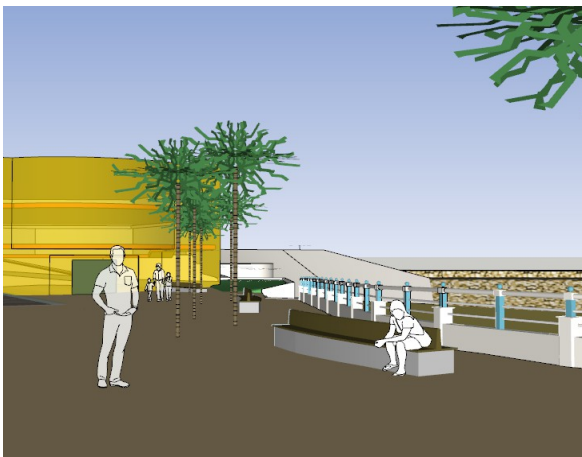
La terrasse de la buvette du musée offre un des plus beaux panoramas de Cannes. Au-dessus des flots à une hauteur de 5,75 mètres. Il embrasse toute la baie de la Napoule avec son horizon découpé par l'Estérel.

Ci-contre à droite la vue schématisée du plateau avec l'ébauche du futur terminal portuaire et du bâtiment existant de l'aire de carénage ré-haussé.

On voit l'accès au parking et la rampe de la voie médiane péninsulaire bordée de trottoirs généreux où s'effectuent de nombreux transits tant pédestres que motorisés. En effet nombreuses sont les activités de ce « pôle Terre-Air-Mer » qui attirent leurs usagers : embarcadères, quai croisière, promenade du Large jusqu'au premier phare, belvédères, hélistation, salle polyvalente panoramique, buvette du musée, terminal portuaire, locaux du bâtiment ré-haussé de l'aire de carénage disposant d'un accès depuis la dalle, locaux du bâtiment administratif (rose) accessible par son entrée côté plateau, usagers des autocars de tourisme et des cars Macron. Les sociétés situées en extrémité de quai attirent également leurs personnels et des véhicules utilitaires qui doivent emprunter cette rampe où circulent également les cars de tourisme.

On trouve également sur ce plateau des espaces verts. On pourrait concevoir d'y trouver, en plus, une aire d'accueil de camping-caristes car j'ai toujours déploré l'attitude méprisante des communes Maralpines côtières envers le tourisme populaire des camping cars. Pourquoi se privent-elles de la filière économique que représente cette clientèle ?

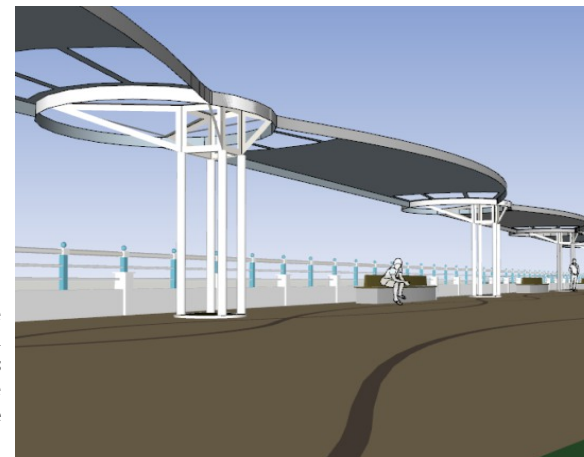




Les points forts des abords du Musée du Civisme Environnemental

La balustrade
« bocabanesque »
prolonge le trait de
côte jusqu'au musée

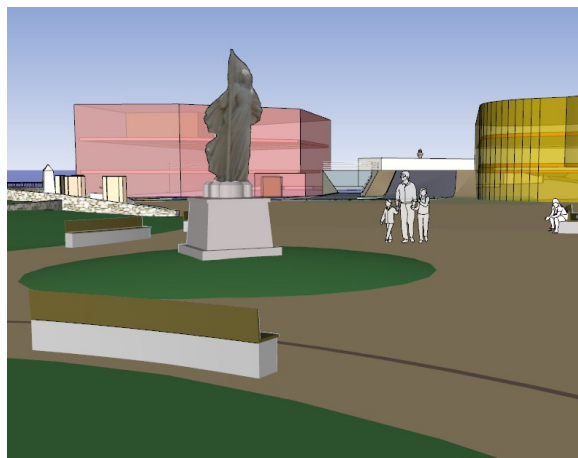
L'élégante ossature de
l'ombrière qui
accompagne les
promeneurs de l'allée
transitoire



Mise en valeur de la statue de Jeanne d'Arc

Soulignons la grande pertinence dont ont fait preuve les décideurs de profiter du réaménagement du Square Hibert pour déplacer et mettre en valeur la statue de Jeanne-d'Arc, œuvre du sculpteur français Maxime Real del Sarte.

Son positionnement à la croisée des trois flux pédestres que constituent, d'une part, la promenade des vieux gréements le long du quai Saint Pierre, d'autre part, la promenade le long du boulevard du Midi Louise Moreau et, enfin, la promenade péninsulaire jusqu'au premier phare, en fera, le point de repère et le point de mire des nombreux passants qui transitent en ce lieu géographiquement exceptionnel, jonction entre le port, la baie de La-Napoule et la péninsule.

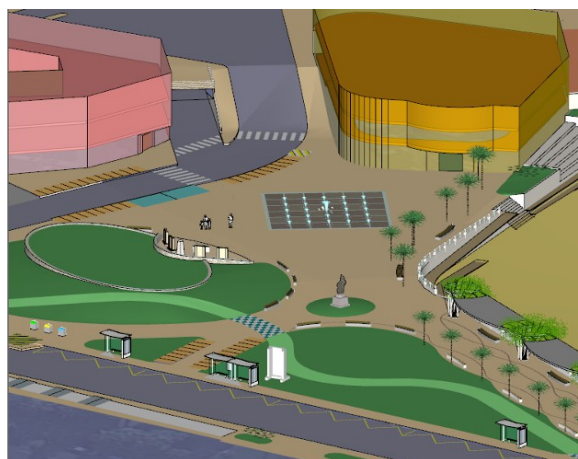


Les abords du
musée tels
qu'on les voit
depuis le plage
de l'abreuvoir



Aperçu de la
promenade
transitoire
avec son
pare-soleil
végétalisé.

On note le
souci des
aménageurs
de prolonger
la file des
arbres (non
représentée)
du boulevard
du Midi



L'attraction que
constituent les
désormais célèbres
« agrès de
l'abreuvoir »
complètent
avantageusement le
magnifique tableau
des abords du futur
« Musée du Civisme
Environnemental ».

L'esplanade des
Maréchaux formant
parvis au futur
Musée du Civisme
Environnemental



Madame ou Monsieur le directeur du SIAUBC
Madame ou Monsieur le directeur du CSIL,
Madame ou Monsieur le directeur du CPIE,
Madame ou Monsieur le directeur de Méditerranée 2000,
Madame ou Monsieur le directeur de SUEZ -Mougins,
Madame ou Monsieur le directeur du SMED
Madame ou Monsieur le directeur de SI ABC Aquaviva
Madame ou Monsieur le directeur d'UNIVALOM
Madame ou Monsieur le directeur d'ADEN-Le Cannet
Madame ou Monsieur le directeur des Archives de Cannes

Objet : Musée du Civisme Environnemental

Nouveau nom, nouvelle impulsion et nouvelle orientation

Madame ou Monsieur,

Il fallait toute l'intelligence, l'ambition et l'audace d'une personnalité comme celle du maire de Cannes pour oser un geste fort destiné à satisfaire le besoin de reconnaissance des acteurs historiques et actuels de la défense de l'environnement du bassin Cannois (Lord Brougham et son canal, la Lyonnaise des eaux et son réseau, Anne-Marie Dupuy et son émissaire, Bernard Brochand et ses usines, David Lisnard et ses nombreuses actions environnementales, les syndicats d'assainissement et tous les agents qui oeuvrent en commun pour réduire la pollution de notre magnifique cadre de vie)

Découvrir et révéler au public la station de relevage des égouts du vieux port de Cannes est la caractéristique symbolique de ce geste architectural ambitieux qui prend la forme d'un musée sur un niveau (avec mezzanine) prolongé par des locaux situés sous le futur plateau Laubeuf.

Le rapport ci-joint détaille en 8 pages la conformation et les abords du futur Musée du Civisme Environnemental de Cannes.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Destinataires du présent rapport :

M. le Maire de Cannes, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux (52), M. le Préfet des Alpes Maritimes, M. le Président du département des Alpes Maritimes Charles Ange Ginesy, Mrs les Députés Brochand et Ciotti, M. Philippe Tabarot, Mme Orozco, M. Biche, M. Migoule, M. Onzon, M. Becker, Mme ou M. le rédacteur en Chef de Cannes Soleil, M. le Directeur des Services de la Ville de Cannes, M. le Directeur du Vieux Port de Cannes, M. Savarino, Président de la CCI, Mme ou M. le Directeur de la Régie Palm Bus, Mme ou M. le Rédacteur en chef de l'Agence NiceMatin de Cannes.

Organisme pressentis comme partenaires du futur Musée du Civisme Environnemental:

SIAUBC, CSIL, CPIE, Méditerranée 2000, SUEZ-Mougins, SMED, SI ABC Aquaviva, UNIVALOM, ADEN-Le Cannet, Archives de Cannes

Rapports déjà produits par Gilles CHOMEL relatifs à l'aménagement de la péninsule Laubeuf :

Année 2011: ma contre-proposition au projet du Cabinet GUILLERMIN d'aménagement du quai Laubeuf

Juillet 2017: ma contribution à l'enquête publique sur le renforcement de la digue du Large

Octobre 2017: ma contre-proposition au projet officiel d'aménagement du square Hibert

Mars 2019: je reprends en la perfectionnant la modélisation de l'Esplanade Leclerc

Juillet 2019: mon mouvement d'humeur relatif à l'aménagement Laubeuf tel qu'affiché sur le chantier de la nouvelle digue

Novembre 2021: mon rapport relatif à la construction du Musée du Civisme Environnemental

Tous ces rapports sont consultables sur la page dédiée à la péninsule Laubeuf sur www.LécoLomobiLe.fr :

<http://gilles.chomel.free.fr/u12/peninsule.html>